

SOMMAIRE

- 2 > Mot du directeur général
- 3 > PFAP
- 4 > Orientations, priorités et critères en matière de formation continue pour l'année 2018-2019
- 5 > Démystifier l'utilité du relevé 29
- 5 > Nouvelle employée à la permanence de la FFARIQ
- 6 > Bourse d'études de la FFARIQ!
- 8 > PETALES Québec
- 10 > Liste des commanditaires
- 13 > Les régions Info-comités
- 19 > Besoin d'aide ou d'information?



Volume 10
Numéro 2
Juin 2018



'Inform'Accueil

La ressource formée et informée : **une ressource d'avenir**

ÉDITORIAL

Chères ressources,

Enfin, le temps des vacances approche à grands pas et c'est avec plaisir que nous vous transmettons cet *Inform'Accueil*. Cet outil exclusif et conçu par la FFARIQ est là pour vous tenir au courant des derniers développements et il est rempli d'informations pertinentes en lien avec votre quotidien en tant que ressources.

À la suite de la collaboration avec votre gouvernement dans le cadre du projet de loi n° 99 qui modifie la *Loi sur la protection de la jeunesse*, nous avons apprécié les échanges constructifs qui nous ont menés à faire de grandes avancées pour les familles d'accueil et les enfants dont vous avez la charge. Les résultats sont positifs et nous encouragent à poursuivre notre lancée et attaquer une problématique qui touche plusieurs d'entre vous.

Comme vous le savez, la famille d'accueil a comme rôle d'entretenir des relations familiales avec l'enfant accueilli, apporter son attention et les soins éventuels dont il a besoin et s'occuper de son éducation journalière, bref elle doit être à l'image d'une vraie famille afin d'offrir un milieu stable et épanouissant

pour l'enfant. Malheureusement, celle-ci est fiscalement traitée différemment, ce qui pose des problèmes financiers et de recrutement. Par exemple, c'est le revenu familial de la famille d'accueil qui est considéré pour déterminer leur contribution totale pour payer les frais de garderie, mais les familles d'accueil ne sont pas admissibles aux yeux de la *Loi sur les impôts* contrairement à une famille dite « standard » et donc celles-ci n'ont pas droit au remboursement pour le soutien aux enfants.

L'équipe de la FFARIQ a déjà commencé à faire des représentations auprès des ministères concernés afin de modifier cette loi. Nous savons que c'est un projet de longue haleine, mais nous espérons vous soumettre de bonnes nouvelles dans un avenir rapproché.

Un autre grand sujet qui sera d'actualité durant les prochains mois c'est la préparation des négociations pour le renouvellement de votre entente collective. J'organise actuellement une grande tournée dans la province pour l'automne prochain afin de collaborer et discuter avec vous des enjeux qui vous préoccupent et des modifications que vous désirez que la FFARIQ négocie pour vous.

[Suite p. 2]

L'*Inform'Accueil* est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 256
Courriel : info@ffariq.ca
Site Internet : www.ffariq.ca

Téléphone : 418 529-4734
Sans frais : 1 866 529-5868
Télécopieur : 418 529-0456
Télécopieur sans frais : 1 866 388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

En terminant, permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait qu'au cours du mois d'août, vous serez appelé à répondre à un court sondage concernant d'une part vos attentes en tant que ressources par rapport à votre syndicat et de vos comités régionaux et d'autre part, vos attentes quant aux irritants de votre entente collective et des modifications souhaitables pour son renouvellement. Ce sondage est très important puisque nous souhaitons obtenir votre opinion et vos perceptions sur notre organisation. Afin d'assurer la plus complète confidentialité et l'anonymat, un partenaire extérieur a été chargé de procéder à l'élaboration du sondage, à la compilation et l'analyse des résultats ainsi qu'à la rédaction du rapport final que je vous présenterai lors de l'assemblée générale qui aura lieu cette année dans la région des Laurentides les 20 et 21 octobre prochain. Notez qu'en complétant et en retournant ce sondage, les RI-RTF auront la chance de gagner cinq (5) prix de 100 \$ qui seront tirés parmi les répondants.

Je vous invite à continuer de communiquer avec nous pour rester informés. Nous sommes là pour répondre à vos questions, pour vous épauler dans vos soucis du quotidien avec les enfants, mais aussi pour vous représenter lors des difficultés auprès des établissements.

Faites appel à nous et laissez-nous être votre voix.

Je vous souhaite une excellente saison estivale avec votre famille.



Geneviève Rioux,
Présidente de la FFARIQ

Mot du directeur général

Bonjour à tous,

L'année 2018 qui vient de commencer est chargée de nouveaux défis. Plusieurs dossiers sont actuellement sous étude et certains de ceux-ci sont déjà en marche pour faciliter vos tâches de ressources auprès des usagers.

Dans un premier temps, nos représentations auprès du ministère ont permis l'introduction de 3 nouvelles formations pour l'exercice 2018-2019 au plan de formation. Ces nouvelles formations ont été prévues pour vous permettre d'améliorer vos conditions d'exercice. Vous trouverez dans le présent numéro un article vous précisant les nouveautés à ce chapitre.

Toujours dans le but d'améliorer vos conditions d'exercice, dont celles des familles d'accueil de proximité, votre syndicat a entrepris des démarches auprès de la partie ministérielle visant à réduire les délais pour l'évaluation des postulants par les établissements. La FFARIQ estime en effet que ces délais d'évaluation posent réellement un problème au niveau des services qui doivent être rendus aux usagers, sans compter les lésions de droits qui peuvent en découler.

Le dossier concernant la mésentente nationale suit son cours devant le Tribunal et de nouvelles auditions sont à prévoir dans les prochains mois. À ce stade-ci, nous sommes heureux de vous informer que nous avons eu gain de cause dans notre mésentente. En effet, une décision récente du mois d'avril du Tribunal d'arbitrage a donné raison aux prétentions de la FFARIQ. Malheureusement, le ministère a décidé de procéder à une requête au contrôle judiciaire visant à faire annuler cette décision. Il s'agit donc d'un dossier à suivre.

Comme nous vous l'indiquions dans l'Inform'-Accueil de janvier dernier, des représentations auprès du gouvernement débiteront auprès de certains ministères dans le cadre de la problématique reliée à l'imposition par Revenu Québec des frais de garderies subventionnées. La FFARIQ désire en effet, éviter que les RI-RTF paient davantage d'impôt sur les frais de garderie par rapport aux familles dites standards.

Au chapitre de la défense de vos droits dans le cadre de vos comparutions devant le Tribunal de la jeunesse concernant l'application de la LPJ, j'ai le plaisir de vous informer qu'un troisième cabinet d'avocats s'est joint aux deux premiers



[Suite p. 3]

Prenez note que depuis le 1^{er} avril 2018, l'indemnité minimale pour les remboursements de transports est passée de 10,75 \$ à 11,00 \$.

pour vous conseiller en pareille matière, il s'agit du cabinet Gaggino Avocats. Vous trouverez à cet effet les coordonnées de ce cabinet à la fin du présent mot.

Enfin, je vous informe que notre organisation procèdera au cours du mois de septembre à l'élaboration de sa planification stratégique pour les trois prochaines années énonçant ainsi ses orientations pour les grands dossiers à venir.

Pour ce faire, nous aurons besoin de votre collaboration par le biais d'un court sondage que nous vous demandons de compléter. Les résultats de celui-ci vous seront dévoilés lors de notre congrès prévu les 20 et 21 octobre prochain.

Au nom des employés de la FFARIQ, permettez-moi de vous souhaiter un bel été 2018.



François Garon
Directeur général

*** Coordonnées des cabinets spécialisés en droit de la jeunesse :**

Salvatore Avocats

75, Boul. des Châteaux, bureau 322
Bainville (Québec) J7B 2A4
Tél: (450) 970-2707

Auger, Garnier, Frédérick Avocats

1085, Av. Louis-Saint-Laurent
Québec (Québec) G1R 2W8
Tél: (418) 682-8211

Gaggino Avocats

6555, boul. Métropolitain Est, bureau 204
Montréal (Québec) H1P 3H3
Tél: (514) 360-5776

PFAP

Comme vous le savez, les établissements doivent respecter un délai maximal de six mois pour effectuer le processus d'accréditation des postulants en voie de devenir famille d'accueil de proximité (PFAP). Durant cette période d'accréditation, ceux-ci se voient obligés d'offrir une prestation de service à l'utilisateur et de déboursier toutes les dépenses rattachées aux besoins de l'utilisateur. En retour, ils ne reçoivent de l'établissement qu'un petit montant équivalent aux frais fixes.

Dans certaines régions, nous constatons actuellement qu'il y a un délai considérable entre la date d'ordonnance de placement d'un usager chez une famille et celle où l'établissement accrédité le PFAP. Nombreux d'entre vous nous ont interpellé à l'effet que les établissements outrepassent non seulement le délai d'accréditation de six mois, mais n'attribuent pas non plus aucune rétroaction relative à la rétribution que la famille d'accueil aurait normalement reçue durant cette période d'accréditation, sous prétexte qu'elle était seulement postulante. Il arrive même que les établissements appliquent le délai maximal de six mois, en ne tenant pas compte du fait que le processus d'accréditation du postulant soit terminé et que celui-ci est prêt à signer l'entente spécifique. La FFARIQ croit fermement qu'il y a lésion de droits chez ces familles d'accueil puisque celles-ci se voient obligées d'offrir une prestation de services à l'utilisateur qui leur est confié, de déboursier des frais particuliers pour répondre à ses besoins, le tout, sans être rétribuées ni remboursées.

Nous vous informons par la présente que la FFARIQ est en désaccord avec les établissements. D'abord, le processus d'accréditation doit débiter 48 heures après l'arrivée de l'utilisateur chez le postulant et se terminer lorsque ce dernier a rempli tous les critères en vue d'être accrédité. Ensuite, en ce qui a trait à la rétribution du postulant durant la période d'accréditation, la FFARIQ la contestera et s'assurera que le PFAP recevra une rétroaction et se verra rembourser toutes autres réclamations pertinentes au dossier. Nous analysons présentement la possibilité de procéder à un recours. Ainsi, dans le cas où vous auriez vécu une telle problématique, nous vous invitons fortement à communiquer avec votre conseiller régional afin de lui rapporter votre situation.

Merci de faire confiance à la FFARIQ!

Solidairement,



Maude Delagrave
Conseillère syndicale

Orientations, priorités et critères en matière de formation continue pour l'année 2018-2019

Tel que le prévoit l'entente collective, le Comité national de concertation et de suivi de l'entente collective a notamment comme mandat de définir les orientations nationales et les priorités en matière de formation continue ou de perfectionnement ainsi que de déterminer les critères généraux de distribution et d'utilisation des sommes allouées.

Pour l'année 2018-2019, nous vous informons que les priorités de formation convenues par les parties sont les suivantes :

Orientation	Type de formation
1	RCR et secourisme général
2	Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance
3	Cadre de référence RI-RTF
4	Approche s'occuper des enfants (SOCEN)
5	Les troubles de l'attachement
6	Le développement de l'enfant
7	ITCA OU OMEGA
8	Drogues et dépendances
9	TDAH
10	Hygiène et salubrité (MAPAQ)
11	Formation en lien avec la gestion des émotions chez les enfants
12	Formation en lien avec la gestion des comportements d'opposition
13	Formation en lien avec la gestion de l'anxiété chez les enfants
14	Rencontre d'information-formation entre l'établissement et ses ressources



Nous vous rappelons par la même occasion qu'en vertu de l'entente collective, il est de votre responsabilité de participer aux activités de formation mises en œuvre par le Comité local de formation de votre région afin de maintenir un niveau adéquat de compétence.

Cette année, trois nouvelles formations ont été ajoutées à la demande de la FFARIQ, soit les orientations 11 à 13 de la liste. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux a également ajouté deux formations, les orientations 10 et 14.



Olivier Auchu
Conseiller syndical

Démystifier l'utilité du relevé 29

Chaque hiver, l'établissement transmet aux ressources un « relevé 29 » lequel détaille la rétribution qui a été reçue par chaque ressource au courant de l'année fiscale antérieure.

Vous devez conserver le relevé 29 et le remettre à votre comptable au moment où vous effectuez votre déclaration de revenus. En effet, votre comptable aura besoin de ce relevé afin de remplir le formulaire « LM-53 ».

Le formulaire LM-53 sert à établir la rétribution cotisable d'un responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire pour le calcul de vos cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et au Régime de rentes du Québec (RRQ).

Lorsque le formulaire LM-53 est rempli, votre comptable devra transposer le résultat figurant au poste « rétribution cotisable » du formulaire LM-53 à la ligne 40 de l'annexe L de votre déclaration de revenus.

FOIRE AUX QUESTIONS

- Q:** Est-ce que les montants figurant au relevé 29 sont imposables ?
- R:** La rétribution nette figurant au relevé 29 a déjà fait l'objet d'un ajustement fiscal, si cela était nécessaire, et ce, en vertu de l'article 3-3.11 et suivants de l'entente collective. Ainsi, la rétribution nette ne s'ajoute pas aux revenus que vous devez inscrire dans votre déclaration de revenus. La rétribution nette vous sert plutôt à déterminer quelles seront vos cotisations RQAP et RRQ pour l'année suivante.
- Q:** Est-ce que chaque répondant de la ressource reçoit un relevé 29 ?
- R:** Non. Un seul relevé 29 est transmis par ressource, qu'il y ait 1 ou 2 répondants à l'entente spécifique. Toutefois, s'il y a deux répondants, vous pouvez décider de vous séparer le montant de la rétribution nette dans le formulaire LM-53. À cet effet, et afin de connaître les implications fiscales d'une telle décision, nous vous invitons à consulter un comptable.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller syndical.

Nouvelle employée à la permanence de la FFARIQ



Nous sommes heureux d'accueillir Mme Isabelle Lamontagne comme membre de notre équipe. Diplômée du Collège Bart en technique de bureau, Mme Lamontagne a acquis au cours des dix (10) dernières années diverses expériences de travail correspondant aux fonctions qu'elle exercera dans notre organisation.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.



DBBeauchemin

**Daphné
Blanchard-Beauchemin**
Avocate, Gaggino Avocats

Bourse d'études de la FFARIQ!



C'est le 3 mai dernier, dans une atmosphère chaleureuse et cordiale que la bourse d'études de la FFARIQ a été remise par madame Geneviève Rioux, présidente de la FFARIQ, à madame Roxanne Couture-Dubé, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université Laval, gagnante du concours 2018. La remise a été effectuée dans les bureaux de la FFARIQ, en présence de mesdames Claudine Parent, directrice du Centre de recherche JEFAR et de Rachel Lépine, coordonnatrice au partenariat. Monsieur François Garon, directeur général de la FFARIQ et madame Ghislaine Pelletier-Robitaille, administratrice, ont aussi assisté à la remise du prix.

La Fédération offre une bourse d'études aux étudiants du premier et du deuxième cycle ainsi qu'à ceux inscrits au programme de doctorat en psychologie (D.Psy) de l'Université Laval qui souhaitent réaliser un projet de recherche ou un stage avec essai en lien avec ses préoccupations. Les demandes sont évaluées en fonction de leur pertinence et de la qualité du projet soumis. Un comité scientifique, composé de membres du Centre de recherche et de la FFARIQ, se concerta afin d'évaluer les candidatures reçues en vue de l'obtention de cette bourse d'études.

Cette année, le projet de recherche portant le titre « *Les jeunes ayant des troubles de santé mentale sanctionnés d'une Ordonnance différée de placement et de surveillance sont-ils bien soutenus en vue du désistement du crime?* », a retenu l'intérêt du comité. Les membres ont jugé que le sujet était intéressant, original et pertinent notamment pour les familles qui les accueillent.

Au cours de ses années d'études, Roxanne a développé un intérêt pour la recherche et souhaite poursuivre des études au doctorat. L'obtention de cette bourse lui permettra, entre autres, de participer à divers événements tels que la Journée de la recherche en éducation à l'Université Laval et de partager les résultats de son projet de recherche avec d'autres participants aussi passionnés qu'elle par le développement des connaissances sur les besoins des personnes vulnérables. Elle vous présente aujourd'hui son projet de recherche.

Les jeunes ayant des troubles de santé mentale sanctionnés d'une Ordonnance différée de placement et de surveillance sont-ils bien soutenus en vue du désistement du crime?

Par Roxanne Couture Dubé

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de mon projet de recherche sont tout d'abord a) d'identifier dans la littérature scientifique les caractéristiques et les besoins spécifiques des adolescents ayant des troubles de santé mentale qui sont engagés dans une trajectoire de délinquance grave et persistante; et b) de comparer ces caractéristiques et besoins à ceux des adolescents québécois sanctionnés par une Ordonnance différée de placement (ODP) qui présentent cette double problématique. Je souhaite également analyser les interventions prodiguées à ces adolescents dans le cadre de cette ordonnance. Ce projet d'étude est réalisé sous la direction de madame Isabelle F.-Dufour, professeure agrégée en psychoéducation à l'Université Laval.

LA DÉLINQUANCE : UN BREF PORTRAIT DE LA SITUATION QUÉBÉCOISE

Si nous savons, depuis plusieurs années, que de nombreux adolescents adoptent des conduites déviantes (Le Blanc et Morizot, 2003; Cloutier et Drapeau, 2008), elles ne sont pas toutes du même ordre. En effet,



selon les modèles théoriques fondés sur les parcours de vie, il existerait des étiologies et des trajectoires développementales distinctives de la conduite délinquante (Moffitt, 1993; LeBlanc et Morizot, 2003; Sécurité publique Canada, 2012). Il y a toutefois un consensus associant la délinquance dite grave et persistante à la précocité, la fréquence, la gravité, la diversité, la stabilité et l'intensification des délits commis. Bien que les jeunes empruntant une telle trajectoire délictuelle ne représentent que 13 % de la population délinquante (Sécurité publique Canada, 2012), ils sont responsables d'un nombre beaucoup plus élevé de crimes commis (F.-Dufour, Alain, Marcotte et Villeneuve, 2015). Au Québec, en 2015, les jeunes âgés de 12 à 18 ans représentaient 8 % de la population alors qu'ils regroupaient 12,5 % des présumés auteurs d'infractions au Code criminel (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016). De plus, selon le Département de Justice aux États-Unis (1998), on estime que les délinquants précoces chroniques sont responsables de plus de la moitié des délits commis par des mineurs.

Les adolescents qui s'engagent dans une « carrière criminelle » présentent davantage de problèmes de dépendance aux substances psychotropes, de troubles de santé mentale et de difficultés scolaires que les non-délinquants (U.S. Department of Justice, 1998). Au Québec, des chercheurs comme Nadeau (2009) qui s'intéresse au lien entre la délinquance adolescente, la maltraitance vécue durant l'enfant et les troubles mentaux, estime que 45 % des usagers âgés de plus de 10 ans du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire présentent un diagnostic de troubles de santé mentale. Ce taux atteindrait plus de la moitié (60 %) des jeunes hébergés en centre de réadaptation et en foyer de groupe. Parmi eux, 40 % présenteraient un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), 20 % un trouble oppositionnel avec provocation (TOP), 15 % un trouble des conduites (TC), 8 % un trouble de l'attachement et 8 % un trouble anxieux (Nadeau, 2009). Selon les résultats d'une méta-analyse récente, on évalue que les adolescents contrevenants ayant des troubles de santé mentale présentent un taux de récidive de 18 % plus élevé que les adolescents qui n'en ont pas. Ces résultats indiquent qu'il est essentiel de tenir compte de la problématique de santé mentale dans les interventions visant le désistement du crime.

Une autre étude québécoise s'intéressant aux trajectoires des jeunes dans le système de justice pénale pour adolescents a permis de constater une forte prévalence d'usagers ayant reçu des services en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) (Lafortune et Royer, 2015). En effet, près de la moitié (41 %) des adolescents déclarés coupables d'une infraction entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un signalement retenu dans le cadre de la LPJ. Cette statistique est d'autant plus préoccupante puisque l'activité délinquante de ces jeunes tend à débiter plus tôt et à durer plus longtemps ainsi qu'à être plus grave, plus fréquente et versatile. De plus, cette étude a permis de constater qu'à l'étape de l'application des mesures, 68 % des jeunes ont été orientés vers un placement en famille d'accueil ou dans un foyer d'hébergement (Lafortune et Royer, 2015). Ces résultats appuient les constats de l'étude Nadeau (2009), et

montrent une fois de plus, l'existence de liens étroits entre la maltraitance, les troubles de santé mentale et la délinquance. Or, on ne sait pas dans quelle mesure ces problématiques sont traitées adéquatement, simultanément, ou en alternance lorsqu'un adolescent est soumis à une ODP.

L'ORDONNANCE DIFFÉRÉE DE PLACEMENT ET DE SURVEILLANCE (ODP)

D'une durée maximale de six mois, l'Ordonnance différée de placement et de surveillance (ODP) est une sanction alternative à la détention apparue en avril 2003 au moment de l'adoption de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescent* (LSJPA). L'ODP, qui est entièrement purgée dans la collectivité, comporte des conditions strictes à respecter à défaut desquelles, l'adolescent peut être placé sous-garde pour le reste de sa sentence (F.-Dufour, Alain, Marcotte et Villeneuve, 2015). L'assujettissement à cette peine permet aux jeunes contrevenants « de maintenir les diverses identités sociales constitutives de son identité personnelle naissante, ce qui est intimement lié au processus de désistement du crime » (F.-Dufour, Alain, Marcotte et Villeneuve, 2015, p. 147). Les résultats d'une étude s'intéressant au taux de désistement des jeunes contrevenants québécois ayant complété une ODP entre 2003 et 2012 suggèrent que cette peine n'est pas adaptée aux besoins des adolescents engagés dans une trajectoire délictuelle grave et persistante (F.-Dufour, Villeneuve et Lafortune, 2017). Or, aucune étude ne semble s'intéresser aux spécificités des jeunes ayant un diagnostic de troubles de santé mentale sanctionnés d'une ODP.

LES RETOMBÉES DE NOTRE PROJET D'ÉTUDE

Dans le cadre de ce projet d'étude, outre l'examen des écrits scientifiques, l'analyse d'une vingtaine de dossiers en provenance d'une banque de données secondaires sur la réinsertion et la récidive d'un groupe d'adolescents québécois devrait permettre d'illustrer les caractéristiques des liens entre les troubles mentaux et l'engagement dans une trajectoire de délinquance grave et persistante. Nous souhaitons que les connaissances dégagées de cette étude puissent sensibiliser les acteurs du système de justice pénale pour adolescents aux besoins spécifiques des jeunes contrevenants ayant des troubles de santé mentale et soulèvent des pistes d'interventions prometteuses impliquant la famille, les victimes, la communauté ainsi que la famille d'accueil et les intervenants de centre d'hébergement. Nous souhaitons également que notre étude permette de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes. Le projet a débuté au cours du mois de septembre 2017 et devrait se terminer à l'été 2018.

EN SAVOIR PLUS :

roxanne.couture-dube.1@ulaval.ca

PETALES Québec

Difficultés de comportement, troubles de comportement...



On parle de troubles du comportement, lorsque l'agir non socialisé vient au premier plan comme mode d'expression dans la relation.

Ces troubles manifestent une tentative de s'affirmer, socialement inadéquate. Ils témoignent d'une souffrance psychique qui ne peut se dénommer ni même parfois se penser. Une verbalisation peut accompagner les troubles ou même prendre une place prépondérante, mais sa valeur de communication est perturbée.

Les troubles du comportement impliquent des processus interactifs qui mettent en jeu l'enfant (l'adolescent), l'environnement, les règles de fonctionnement de la société dans une époque et une culture données.

Ils entraînent des conséquences allant de la simple gêne au danger pour celui qui les présente et pour autrui. Ils doivent parallèlement être décodés comme des manifestations des difficultés de l'enfant (adolescent) pour s'assurer de sa valeur et de l'estime de soi.

Extrait du document: Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent Rédaction: JP Visier, M Maury et P Bizouard – Relecture: C Aussilloux - Relecture 2008: JP Raynaud

Cet extrait de texte donne à réfléchir sur notre interprétation des comportements adverses de nos jeunes souvent dans l'opposition et la provocation. Au terme de leurs comportements inadéquats et dans un rapport de force avec l'adulte, il n'est pas rare que le tout se termine par une désorganisation totale du jeune. En situation de crise, il n'est pas rare non plus que nous perdions tous nos moyens dans l'urgence de ramener au calme un jeune en furie mettant en danger notre sécurité et la sienne.

L'impact sur le quotidien de nos familles peut devenir majeur. Dans les limites de la sécurité, il est parfois nécessaire de retirer ces jeunes devenus incontrôlables et imprévisibles. Ils nous paraissent de pures énigmes, car nous avons l'impression que nos méthodes disciplinaires et éducatives ne mènent nulle part. Pourtant, nous nous reconnaissons compétents et ayant des valeurs éducatives basées sur le respect et la collaboration.

Les enfants présentant des enjeux importants d'attachement et d'autres avec le diagnostic de Troubles de l'attachement ont eu un parcours dès leur petite enfance peu favorable à la construction d'un lien d'attachement sécurisant. Sur le plan développemental tant cognitif, qu'affectif et social, ils présentent des fragilités et des vulnérabilités pouvant être aliénantes sur le plan comportemental.

Si nous nous rappelons la théorie de l'attachement, il est bien dit que c'est l'enfant qui active le mouvement de l'attachement dès qu'il ressent un inconfort, une menace générant de l'anxiété. De cet instinct primitif et biologique, il alerte sa figure d'attachement sous diverses formes de comportement adapté à son âge et à ses habiletés à bien manifester son besoin d'apaisement.

La réponse adéquate de la figure d'attachement lui assure cet apaisement recherché et de plus lui reflète ses compétences à bien manifester son besoin de sécurisation. L'enfant se construit sur des fondations sécurisantes lui permettant de développer son estime de soi et d'acquérir les habiletés cognitives, affectives et sociales essentielles pour adopter des comportements adéquatement socialisés.

Le comportement est donc une manifestation, une alerte dirigée vers la figure d'attachement. Un signal et un langage que la sensibilité de la figure d'attachement est en mesure de bien décoder afin de donner la bonne réponse d'apaisement nourrissant ainsi le lien d'attachement.

Nous pourrions donc voir le comportement comme un signal. Un signal qui comporte différents modes d'expression propres au jeune selon son tempérament, son profil d'attachement et ses habiletés cognitives, affectives et sociales. Il y a un but et des sous-jacents d'émotions. Il y a un élément ou des éléments déclencheurs qui activent le signal.

Ce signal comporte aussi un langage bien précis. Donc, les composantes chez les jeunes présentant des enjeux d'attachement ou des troubles de l'attachement peuvent être entre autres les suivantes :

- le sentiment d'abandon omniprésent ;
- les caractéristiques des profils d'attachement insécurisé soit, ambivalent/anxieux ou évitant ou désorganisé ;



- le jeune ayant le diagnostic de Trouble de l'attachement avec des diagnostics associés;
- les déficits cognitifs, affectifs et sociaux du fait d'une construction du lien d'attachement dans des conditions à risque;
- les traumatismes non résolus dans la petite enfance;
- le tempérament.

Nous pouvons à juste titre avoir l'impression d'être dans une impasse clinique. Nous nous épuisons à réagir au détriment d'agir pour un mieux-être. Comment répondre adéquatement à tous ces agirs confrontants ?

Il n'y a malheureusement pas de recette miracle ni de baguette magique. C'est un peu la méthode de la petite vitesse pour prendre le temps de bien observer les comportements de ces jeunes, de percevoir les signaux, de décoder l'intention et l'émotion sous-jacente, de comprendre leur langage comportemental. Ces jeunes, peu importe leur âge, tentent bien malhabilement d'alerter leur figure d'attachement pour obtenir un apaisement de l'anxiété intense souvent ressentie dans l'urgence.

Nos outils disponibles sont de développer une plus grande sensibilité aux signaux comportementaux, de raffiner notre sens de l'observation et de déduction afin de faire des liens avec les données recueillies. C'est aussi notre connaissance de ces jeunes concernant leur histoire d'attachement, leur parcours développemental, leurs habiletés et déficits cognitifs, affectifs ainsi que sociaux et avoir accès à leurs diagnostics.

Plus outillés, nous pouvons jouer notre rôle de figure d'attachement substitut avec plus d'assurance sachant ainsi la valeur des comportements comme une activation de l'attachement initié par les jeunes lorsqu'ils se sentent en danger et en besoin d'apaisement.

Dans l'activation de l'attachement vulnérable, ces jeunes ressentent et pressentent le danger à travers le filtre de leurs fragilités sur le plan développemental. Dans ces états d'anxiété, ils sont aussi hypersensibles et hyper réactifs.

De toute évidence, nous ne pouvons pas seuls, parents substituts, assumer notre rôle de figure d'attachement sécurisante sans l'aide de professionnels et d'intervenants ayant l'expertise en attachement. Ce sont souvent des enfants polytraumatisés en besoin de soins tant médicaux que psychologiques. C'est un ensemble d'interventions concertées entre les parents substituts, les intervenants sur le terrain et les professionnels pivots qui assurera le succès de l'entreprise...

Celle d'aider dans la bienveillance, ces jeunes présentant des enjeux sévères d'attachement ou des troubles de l'attachement malgré leurs diverses difficultés pour l'atteinte de leur autonomie dans la mesure de leurs possibilités.

Danielle Marchand

Direction et coordination
PETALES Québec

Liste des commanditaires

Sur présentation de la carte privilège FFARIQ, ces commerçants ont accepté de donner des escomptes aux membres de la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec. **Un gros merci !**

Notez bien que cette carte doit être utilisée spécifiquement par la famille d'accueil.

La Fédération n'est pas responsable des désagréments qui pourraient survenir avec nos commanditaires.



IRIS

Vos avantages IRIS incluent: 150 \$ sur une paire complète de lunette de prescription ou de lunettes de soleil sur ordonnance – 25 \$ lentilles unifocales – 50 \$ lentilles progressives – 50 \$ lentilles de contact – 50 \$ lunettes de soleil sans ordonnance de 100 \$ ou plus – 25 \$ pour 3 bouteilles ou plus du produit Eye Omega – 10 \$ lunettes pour la filtration de la lumière bleue – Prestation de correction de la vision au laser de 250 \$ à la clinique d'ophtalmologie IRIS à Laval. Les offres ne peuvent être jumelées, ne sont pas applicables sur les lunettes de sécurité et ne s'appliquent pas aux contrats de service de lentilles de contact ou des services professionnels. Des milles de récompense AIR MILES sur tous vos achats – Garantie inconditionnelle IRIS – Financement sans intérêt – Pour bénéficier de vos avantages, vous devez vous inscrire sur www.iris.ca/avantages * Offre valide pour tous les membres de votre famille.

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

AMEUBLEMENT TANGUAY

Rabais de 50 \$ sur tout achat de 500 \$ ou plus. Valide aussi dans les succursales de Maurice Tanguay et Liquida-meubles jusqu'au 31 décembre 2018. Cette offre est valide en tout temps dans tous les départements. Ne s'applique pas sur les achats antérieurs et ne peut être jumelé aux promotions offrant les taxes payées. Rabais applicable avant les taxes. Limite d'un rabais par client. PTR : 441869. Livraison dans toute la province de Québec. Visitez www.tanguay.ca



FRIMOUSSE

Jeux et jouets pour toute la famille

FRIMOUSSE

10 % de rabais sur tout en magasin. Ce rabais est valide sur la marchandise à prix régulier seulement et n'est jumelable à aucune autre promotion ou marchandise en solde. Le rabais est valable pour les familles d'accueil uniquement. Le responsable de la famille d'accueil qui fait les achats doit présenter sa carte privilège FFARIQ ainsi qu'une pièce d'identité. Ce rabais est valide seulement dans le magasin **FRIMOUSSE**. Visitez www.frimousse.ca pour trouver notre adresse.



MODE CHOC

10 % sur le prix des vêtements en magasin. Ce rabais est valide sur la marchandise à prix régulier seulement et n'est jumelable à aucune autre promotion ou marchandise en solde. Le rabais est valable pour les enfants des familles d'accueil uniquement. Le rabais exclut également les accessoires de décoration. La literie, les débarbouillettes et les serviettes sont autorisées. Le responsable de la famille d'accueil qui fait les achats doit présenter sa carte privilège FFARIQ. Visitez www.modechoc.ca pour trouver nos adresses.



ORDI VERT DÉPÔT

30 % de rabais sur tous les ordinateurs remis à neuf Ordivert ou sur le service en magasin. Ce rabais est valide sur la marchandise à prix régulier seulement et n'est jumelable à aucune autre promotion ou marchandise en solde. Le rabais est valable pour les familles d'accueil uniquement. Le responsable de la famille d'accueil qui fait les achats doit présenter sa carte privilège FFARIQ. Ce rabais est valide seulement dans les magasins **ORDI VERT DÉPÔT**. Visitez www.ordivert.ca pour trouver nos adresses.



AU PAYS DES MERVEILLES ATTRACTION PARK

Rabais de 2 \$ sur le prix d'entrée régulier (adulte ou enfant de 2 ans et plus). Veuillez prendre note que le parc d'attractions est ouvert de juin à septembre. Visitez <https://www.paysmerveilles.com/fr/>



YELLOW

10 % sur le prix régulier de toute la marchandise à prix régulier. Cet escompte ne s'applique pas lors d'une promotion. Visitez www.yellow.ca pour les adresses. Offre valide pour tous les membres de votre famille. **No de réf. : 5033**



RABAIS CAMPUS

Profitez de rabais exceptionnels sur les tarifs d'abonnements aux principaux journaux et revues. Vous pouvez obtenir jusqu'à 90 % de rabais sur le prix en kiosque. Ces rabais sont garantis comme étant les plus bas sur le marché. Veuillez consulter votre dépliant ou visitez le www.rabaiscampus.com



PARC DE L'ÎLE MELVILLE

10 % sur le prix d'entrée régulier. Visitez <http://www.ilemelville.com> pour trouver notre adresse.

HANGAR-29

HANGAR-29

Païement des deux taxes sur toute la marchandise à prix régulier. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Visitez www.hangar-29.ca.



LA VALLÉE SECRÈTE

10 % sur le prix d'entrée régulier pour adultes et enfants sur tous les parcours. Visitez le www.valleeesecrete.com pour plus d'information sur les activités.



BIOPARC, LE PARC ANIMALIER

15 % sur le prix d'entrée pour adultes et enfants. Visitez le www.bioparc.ca



CENTRE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC

15 % sur le prix régulier d'une entrée individuel ou familial. Visitez le www.biodiversite.net pour plus d'information sur les activités.



ÉNERGIE CARDIO

80 \$ de rabais sur l'abonnement annuel (33,32 \$ par mois) dans tous les centres à travers le Québec. Sur présentation de la lettre d'inscription et de la carte privilège FFARIQ. Ce tarif est également applicable aux conjoints et aux personnes de 16 ans et plus résidant à la même adresse. www.energiecardio.com



NAUTILUS PLUS

Profitez d'un abonnement Boomerang annuel accès réseau à 22,11 \$ + taxes aux deux semaines. Une économie de 75 \$ en plus d'une ristourne de 1,20 \$ à chaque visite! Sur présentation du certificat d'inscription et de la carte privilège FFARIQ. Contactez-nous pour obtenir le certificat d'inscription. www.nautilusplus.com

Les régions

LES COMITÉS RÉGIONAUX

Info-Comités

03 04
15 07 06b
08
11 09
13

QUÉBEC (03)

Chères ressources,

La belle saison des vacances débutant sous peu, le comité régional de Québec profite de cette tribune pour vous souhaiter à tous un bel été rempli de soleil et de bon temps en famille! De notre côté, la planification de nos déjeuners est prête et nous annonçons que cette année encore, nous ferons 3 tirages pour la participation au congrès provincial qui aura lieu dans les Laurentides en octobre prochain. Les tirages seront effectués lors de notre premier déjeuner le 28 septembre 2018. Les prix comprennent 1 nuit pour deux personnes à l'Hôtel Le Chantecler, le dîner et le souper-spectacle du samedi et le déjeuner du dimanche. Une lettre contenant le bulletin de participation vous sera envoyée en juillet.

Tout va bon train dans la région, malgré les nouveautés et les exigences du ministère. Je continue plus que jamais à visiter tous les nouveaux membres des secteurs de Québec, Portneuf ainsi que Charlevoix, en compagnie de notre vice-présidente, madame Johanne Bouffard. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer! Nous recevons de nombreux appels téléphoniques auxquels nous nous empressons de répondre et je vous accompagne régulièrement lors de vos rencontres de révisions de dossier.

Lors de notre ARA qui a eu lieu le 7 juin dernier, nous avons présenté le rapport d'élections et voici donc les élues: madame Francine Boutin au poste de Trésorière (4 ans), madame Johanne Bouffard

au poste de Vice-présidente (4 ans), madame Patricia Anctil au poste de Secrétaire (2 ans) et qui continuera son mandat au poste de Directrice pour la région de Portneuf ainsi que madame Manon Dufour au poste de Directrice pour la région de Charlevoix.

Pour les familles qui ne font pas encore partie de notre groupe privé Facebook, vous pouvez en tout temps vous y inscrire en envoyant une demande d'amitié à Francine Boutin (fboutin@ffariq.ca). Celui-ci est très actif et nous recevons beaucoup de questions ainsi que des partages de situation qui sont souvent bénéfiques pour nos membres vivant les mêmes circonstances.

Pour conclure, j'aimerais vous rappeler que les formations qui seront bientôt offertes sont là pour vous aider dans votre quotidien et dans votre soutien auprès des enfants. Un calendrier sortira sous peu afin que vous puissiez mettre à votre horaire les formations intéressantes et d'autant plus enrichissantes.

Au plaisir de vous voir, vous parler ou vous rencontrer bientôt!



Christiane Robitaille

Christiane Robitaille,
Administratrice et Présidente
418 842-0768
crobaille@ffariq.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Bonjour à vous chères ressources,

Durant le mois de mai, nous avons entamé une tournée régionale qui portait principalement sur la modification à la *Loi 99* de la LPJ, le tout présenté par notre conseillère syndicale, madame Maude Delagrave. Vous avez été nombreux à participer et nous sommes toujours très heureux de vous rencontrer.

Quant à notre Assemblée régionale annuelle (ARA) qui a eu lieu le 6 juin dernier, celle-ci s'est très bien déroulée. Nous avons invité à nouveau la conférencière de l'an dernier, madame Hélène Allaire et nous avons choisi un sujet qui était plus axé sur nous, les ressources, plutôt que sur les problématiques à l'enfance. La conférence avait pour titre :

FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE-RESSOURCE – la capacité de faire face aux différentes situations au quotidien en tant que personne-ressource d'accueil ou ressource intermédiaire.

En ce qui concerne les élections, c'est avec joie que je vous annonce que monsieur Jean-François Rioux pour le poste de Vice-président ainsi que madame Christiane Houle pour le poste de Secrétaire ont été réélus par acclamation pour un autre mandat de quatre ans. Félicitations à vous deux!

Je termine en vous souhaitant à tous un très bel été. Au plaisir de vous revoir en septembre à l'occasion d'une autre tournée régionale. Passez du temps de qualité avec vos petits ainsi que vos grands cocos et merci de nous faire confiance!

Voici quelques activités à faire dans notre région durant les vacances estivales :

Centre de la Biodiversité (www.biodiversite.net)

1800 Avenue des Jasmins, Bécancour, (819) 222-5665

Zoo de St-Édouard (www.zoostedouard.com)

381 Rang des Chutes, Saint-Édouard-de-Maskinongé, (819) 268-5150

La Cité de l'énergie (<https://www.citedelenergie.com/>)

1000 Avenue Melville, Shawinigan, (819) - 536-8516

Le Village québécois d'antan (<http://villagequebecois.com/>)

1425, rue Montplaisir, Drummondville, 1-(877) - 710-0267

Boréal (<http://www.borealis3r.ca>)

200 Avenue des Draveurs, Trois-Rivières, (819) - 372-4633



Sylvain Bilodeau

Sylvain Bilodeau
Administrateur et Président
819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

Bonjour à tous! Il est si agréable de vous écrire à nouveau.

Notre présidente, Geneviève Rioux, ainsi que toute l'équipe de la FFARIQ a travaillé très fort pour améliorer les relations au sein des établissements et du ministère afin de faire bouger les choses. De grandes étapes ont été accomplies et d'autres projets sont en cours.

Comme vous le savez sans doute, les postes de vice-président et secrétaire étaient en élection cette année. J'ai le plaisir de vous annoncer que monsieur Ross Wilson au poste de Vice-président ainsi que madame Darlene Oliver au poste de Secrétaire ont été élus par acclamation. Nous souhaitons la bienvenue à madame Oliver au sein de notre comité! Je prends également le temps de remercier l'excellent travail de secrétaire à l'égard de Brenda Gortler. Celle-ci reprendra son poste initial de trésorière.

Malheureusement, les choses deviennent de plus en plus difficiles à Batshaw, mais nous avons un bon comité en place qui travaille conjointement avec votre conseillère syndicale et avocate, Me Daphné Blanchard. Soyez assurés que nous sommes toujours disponibles pour aider nos membres qui en ont besoin.

Un autre point sur lequel j'aimerais insister est le groupe privé Facebook de notre région. Nous avons le taux de participation le plus bas. Je veux rappeler que ce groupe est privé et bilingue

comme vous l'avez demandé. N'hésitez pas à vous joindre à nous. D'ailleurs, dans les prochains mois, monsieur Sylvain Bilodeau et moi-même répondrons à vos questions ou informations relatives à votre convention collective et à la facilité d'utilisation de nos services afin que vous vous sentiez satisfaits de notre syndicat qui est aussi incontestablement le vôtre.

Il est important que vous nous informiez de tous problèmes avec l'établissement avant que les choses ne deviennent incontrôlables. Il faut agir en amont.

Pour conclure, nous organiserons des activités prochainement et nous vous invitons tous à y participer. Après tout, nous sommes une grande famille de ressources partageant le même intérêt. Ça prend des personnes extraordinaires pour faire ce qu'on fait et n'oublier jamais que je suis fière de votre investissement en temps et amour pour le bien-être des enfants.

Passez un merveilleux été. À bientôt.



Claudette Gauthier
Administratrice et Présidente
450 659-4491
cgauthier@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

L'été est enfin arrivé en Outaouais.

À l'automne 2017, une rencontre de partenariat a eu lieu et nous avons atteint l'objectif prévu concernant les formations.

Au courant des 8 derniers mois, plusieurs rencontres se sont tenues auprès des nouvelles familles. D'ailleurs, la sortie à la cabane à sucre fut un grand succès. À refaire l'an prochain!

Durant le mois de mai, nous avons organisé deux soirées cinéma. Nous avons profité de cette occasion pour répondre aux questions et faire la remise de nouvelles informations aux familles présentes.

Nous comptons sur votre présence au moment des rencontres dans votre secteur. Vous avez des questions, des inquiétudes ou juste de la curiosité? N'attendez pas d'avoir les bras et la tête pleine. Nous sommes là pour vous, nous sommes votre voix!

En ce qui concerne nos communications, il sera important de nous fournir une adresse courriel valide puisque dans le futur, nous ferons de plus en plus d'envois de cette façon.

Pour conclure, les élections sont terminées et nous vous annonçons que madame Carole Desjardins au poste de Vice-présidente ainsi que madame Josée Dorion au poste de Directrice ont été élues par acclamation.



Donatienne Dubé
Administratrice et Présidente
819 210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Chères familles d'accueil de chez nous,

Enfin l'été se présente le bout du nez, j'espère que ce sera pour au moins 3 mois. Je veux profiter de l'occasion pour vous faire une rétrospective de ce que le comité régional et moi-même avons fait.

D'abord, tout a débuté en automne 2012 à mon entrée en fonction au sein du comité régional comme directeur et animateur des rencontres avec les membres où les salles étaient presque remplies par vous. Deux années plus tard, notre présidente de l'époque, madame Lucille Rouillard, devait quitter le comité pour un retour aux études et m'a demandé pour ne pas dire « m'a supplié » de prendre sa place. Je suis donc devenu président et administrateur par intérim. Par la suite, aux élections de juin 2015, ces postes devinrent vacants et personne n'acceptait de relever ce défi. Par conséquent, on m'a demandé de continuer comme président et administrateur. Depuis, je suis toujours élu, et ce jusqu'en 2020.

Le travail ne manque pas, il y a eu des hauts et des bas et c'est tout à fait normal. Dans l'Inform'Accueil paru en juin 2017, je vous avais écrit un petit mot qui expliquait humoristiquement ce qu'est la FFARIQ de chez nous. Vous pouvez toujours vous remémorer ce court texte, car c'est de vous qu'il est question.

Je tiens à vous assurer que votre comité continue de vous représenter à Québec, au Centre jeunesse et qu'il est toujours actif malgré la situation actuelle.

Nous avons fait comme depuis les débuts, des tournées par secteur soit Val-D'Or, Amos, Rouyn-Noranda, La Sarre et le Témiscamingue, y compris la majorité de nos 6 secteurs amérindiens. Nous n'avons pas terminé, pour cause de maladie grave de votre président, mais soyez assurés que nous continuons malgré et contre tout.

Nous sommes conscients qu'il y a des membres de notre région qui ne sont pas entièrement satisfaits, mais sachez que pour que nous puissions changer les choses, il faut que vous communiquiez directement avec nous soit par écrit, par téléphone, par Facebook ou lors de nos tournées de secteurs par votre présence. Sachez que notre façon de faire n'a pas changé depuis mon arrivé au sein du comité régional à l'automne 2012 et que nous sommes tout aussi présents et attentifs à vos besoins. Les membres sont nombreux dans notre région, mais peu nombreux en action. Nous respectons tout cela, mais les résultats sont ce que les membres donnent à leur comité pour agir. Soyez certains que votre comité ne lâche pas, il continue.

L'avenir sera ce que les membres en décideront. Je vous souhaite un été chaleureux, chaud et des vacances sécuritaires. Nous serons encore là à l'automne et même durant les vacances pour répondre aux membres qui en auront besoin.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier madame Jacqueline Lesage qui nous quitte, après 24 ans d'implication au niveau du comité régional de chez nous. MERCI beaucoup chère Jacqueline, pour tes loyaux services.

Pour terminer, je vous invite à venir nous rencontrer dans vos secteurs respectifs lorsque nous vous aviserons de notre disponibilité.

Au plaisir de vous voir,



René Lévesque
Administrateur et Président
819 333-9370
rlevesque@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

Chères ressources,

Enfin, la saison estivale est à nos portes. Ce sera l'occasion de faire le plein de beaux moments ainsi que de merveilleux souvenirs en famille auprès des jeunes que vous hébergez et dont vous prenez soin. Ces moments sont précieux pour nos petits et je vous remercie des bons soins que vous donnez aux enfants.

Comme vous avez pu le constater dernièrement, les Centres jeunesse de la Côte-Nord sont en recrutement intensif de familles d'accueil. Nos jeunes sont dans le besoin et si vous souhaitez en accueillir un de plus, je vous invite à communiquer avec les établissements.

De plus, nous avons donné des formations sur la classification et le cadre de références au courant du mois de mars. Néanmoins, nous remarquons que le taux de participation est presque nul. Nous travaillons très fort à mettre en place ces formations pour vous. Il est impératif de suivre celles-ci afin d'être sensibilisés à ce travail et d'être en mesure d'offrir une bonne prestation de service. Il est important que vous compreniez que le ministère nous fournit un budget afin que nous donnions ces formations. Si nous ne l'utilisons pas, que pensez-vous qu'ils en feront? Prenez le temps de regarder les choix offerts cette année, nous avons veillé à ce que vous ayez accès à de nouvelles formations très intéressantes qui portent,

entre autres, sur la gestion des émotions, des comportements d'opposition et de l'anxiété chez l'enfant.

Dans un autre ordre d'idées, je profite du moment pour remercier madame Sonia Ricard qui a quitté le poste de secrétaire. Nous lui sommes reconnaissants du travail et du service qu'elle a accompli auprès des membres. À la suite de ce départ, nous avons le plaisir d'accueillir monsieur Maxime Savard au poste de Trésorier et madame Annie Bernatchez au poste de Secrétaire. Bienvenue dans l'équipe!

Pour terminer, je tiens à dire que je serai disponible pour vous tout l'été. Pour toutes questions, n'hésitez pas à faire appel à nous. En ce qui concerne le groupe privé Facebook de notre région, nous invitons les familles qui n'y sont pas encore inscrites à rechercher sur Facebook *Mélanie Gagnon ffariq*, et c'est avec plaisir que nous vous ajouterons au groupe.

Bon été à tous!



Mélanie Gagnon
Administratrice et Présidente
418 587-2296
mgagnon@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

Bonjour à tous chers membres de la Gaspésie/Les Îles de la Madeleine,

L'an passé et jusqu'à tout dernièrement, ce fut une période difficile pour moi, car j'ai connu certains problèmes de santé. Je n'ai pu m'impliquer auprès de vous comme je l'aurais voulu. L'été arrive à grands pas et j'espère que vous en profiterez pour faire le plein de vitamine C tout comme moi d'ailleurs.

Comme vous avez pu le constater, la FFARIQ est demeurée très active auprès de ses membres. Plusieurs dossiers chauds sont devant les tribunaux et sont prometteurs pour vous RTF.

Des formations seront disponibles sous peu et nous travaillons conjointement avec le CISSS pour que nous disposions d'une formation sur le « TROUBLE D'ATTACHEMENT ». Une problématique qui touche la majorité des jeunes que nous recevons.

Plusieurs RTF ne sont pas encore inscrites dans notre liste de courriels. Ici en Gaspésie et aux Îles, le taux de participation n'est que de 33.1 % soit 40 sur 121 RTF. N'oubliez pas que dans un avenir rapproché, bien des communications se feront de cette façon. Vous pouvez contacter votre comité régional ou la FFARIQ en tout temps pour ajouter votre adresse courriel à cette liste.

Vous disposez également d'un groupe privé Facebook exclusif aux membres de notre région. C'est un outil très utile pour tous vos questionnements ou commentaires et celui-ci est confidentiel donc, n'hésitez pas à vous en servir.

Si vous connaissez une RTF qui aimerait s'impliquer au sein de votre comité régional, vous n'avez qu'à me contacter, ce sera un plaisir pour moi de vous en expliquer le fonctionnement, et surtout de vous accueillir parmi nous.

Sachez que peu importe la période estivale, je demeure disponible ainsi que tous les membres de votre comité régional.

Passez donc un été rempli d'activités et de beaux voyages avec tous vos jeunes.

Cordialement vôtre,



Gaëtan Lussier
Administrateur et Président
418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

Je commence par vous saluer chères ressources et remercier celles qui ont participé à nos activités cette année. Je remercie surtout mes collègues Annie Blouin et Pierre Thibodeau sans qui rien ne serait possible parce que nous sommes un tout petit comité. Je profite de l'occasion pour vous inviter à vous joindre à nous, il y a des postes vacants qui n'attendent que votre implication.

Le comité de Laval est toujours prêt comme à l'accoutumée à vous offrir un bon service; soit pour des informations, un accompagnement ou des activités. Cependant nous aimerions que vous chères ressources, répondiez un peu plus à nos invitations. Que ce soit des formations ou des activités; elles sont faites expressément pour vous et avec grand enthousiaste. Ce serait apprécié que vous y participiez. N'hésitez pas non plus à faire appel soit à moi ou votre déléguée syndicale, madame Maude Delagrave. Si vous avez une quelconque insatisfaction ou des questionnements au sujet de votre prestation de service, nous sommes là pour vous. Joignez-vous au groupe privé Facebook, cela ne peut que vous enrichir.

Plusieurs formations, outre celles qui sont obligatoires, ont été choisies pour vous cette année encore, nous espérons qu'elles sauront vous plaire. Nous pensons aussi organiser une activité exceptionnellement pour vous cet été, vous recevrez l'invitation au cours du mois de juillet.

Somme toute, l'année écoulée s'est passée sans grand remous et c'est tant mieux. Il n'est pas nécessaire d'être toujours dans la tourmente. Souhaitons que l'avenir soit tout aussi serein et demeurons solidaires à la FFARIQ.



Vaunette Durandisse
Administratrice et Présidente
450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LAURENTIDES (15)

Nous remercions toutes les familles d'accueil qui répondent aux invitations auxquelles votre comité régional vous convie. Ce n'est pas toujours possible d'être présents et nous en sommes très conscients. Les disponibilités ne sont pas les mêmes pour tous au même moment. L'important, c'est que les informations données soient transmises aussi à d'autres familles d'accueil que vous connaissez. Vous méritez bien ce petit moment de répit et de partage entre vous.

Nous voulons vous rappeler que c'est dans les Laurentides que se tiendra l'AGA de la FFARIQ 2018. Soyons fiers de notre belle région. Nous comptons sur votre présence à cet événement. Vous recevrez plus d'information à ce propos vers la fin de cet été.

À la suite des élections postales, je vous annonce officiellement que c'est madame Louise Fleurent qui a été élue au poste de Trésorière. Par le fait même, je prendrai la relève comme présidente au

sein du comité régional et je tiens à remercier madame Lise Plouffe pour le travail qu'elle a accompli auprès des ressources durant toutes ces années.

En terminant, nous avons le plaisir d'accueillir madame Maude Delagrave qui est maintenant notre nouvelle conseillère syndicale. Elle a assisté à notre assemblée régionale annuelle afin de vous donner des informations sur la *Loi 99* et sur la tutelle.

Bienvenue dans notre région Maude.



Ghislaine Pelletier-Robitaille
Administratrice et Présidente
450 229-2778
gpelletier@ffariq.ca

> BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION ?



LES CONSEILLERS SYNDICAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Nom	Téléphone	Courriel	Régions
M ^e Olivier Auchu	418 561-9311	oauchu@ffariq.ca	Québec et Gaspésie/Les Îles
Mme Maude Delagrave	581 998-1804	mdelagrave@ffariq.ca	Mauricie/Centre-du-Québec, Laval et Laurentides
M. Étienne Marquis	418 554-6493	emarquis@ffariq.ca	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord
M ^e Daphné Blanchard Beauchemin	514 360-5776, poste 30	dbbeauchemin@gaggino.ca	Batshaw

Le rôle des conseillers syndicaux est de répondre à vos questions et de vous assister en cas de besoin. Qu'il s'agisse de répondre à des demandes d'informations générales, de vous conseiller dans le cadre de difficultés rencontrées ou encore vous accompagner dans les situations de litiges ou de conflits, ils sont là pour vous :

- Renseignements généraux ;
- Questions relatives à une difficulté ;
- Enquête administrative ;
- Interventions à l'occasion d'un signalement ;
- Contestation de la révision de la classification ;
- Mécontente.

N'hésitez donc pas à faire appel à eux !

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

Geneviève Rioux, Présidente
819 691-6958

Johanne Blais, Trésorière
819 448-3542

Ghislaine Pelletier-Robitaille,
Vice-présidente
450 858-3644

Francine Boutin, Secrétaire
581 998-5238

Droit d'être accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou vous voulez faire valoir une mécontente, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit, et faites appel à nous.



Siège social de la FFARIQ – Québec

Téléphone 418 529-4734
Sans frais 1 866 529-5868
Télocopieur 418 529-0456
Sans frais 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

François Garon, Directeur général
fgaron@ffariq.ca
Alexandra Vadnais, Adjointe de direction
avadnais@ffariq.ca
Maryse Breton, Technicienne comptable
mbreton@ffariq.ca

Nathanielle Lacmale, Adjointe aux conseillers
nlacmale@ffariq.ca

Isabelle Lamontagne, Réceptionniste-secrétaire
ilamontagne@ffariq.ca

CONTENTS

- 2 > Word of the General Director
- 3 > PFAP
- 4 > Orientations, priorities and criteria concerning continuous training for the year 2018-2019
- 5 > Demystify the utility of RL-29 Slip
- 5 > New employee in FFARIQ's team
- 6 > FFARIQ Scholarship!
- 8 > PETALES Québec
- 10 > Our Sponsors
- 13 > The Regional Committees



Volume 10
Number 2
June 2018



'Inform'Accueil

A resource trained and informed: a resource of the future

EDITORIAL

Dear resources,

Finally, the holiday season is fast approaching, and it is with pleasure that we send you this Inform'Accueil. This exclusive tool designed by the FFARIQ is here to keep you informed of the latest developments and is filled with relevant informations related to your daily life as resources.

Following the work with your government on Bill 99, which amends the Youth Protection Act, we appreciated the constructive exchanges that led us to make great strides for foster families and the children you are taking care of. The results are positive and encourage us to continue our momentum and tackle a problem that affects many of you.

As you know, the foster family's role is to maintain family relations with the foster child, to bring its attention and the necessary care he needs and to take care of his daily education, in short you must be the image of a real family to provide a stable and fulfilling environment for the child. Unfortunately, you are fiscally treated differently, which poses financial and recruitment problems. For example,

it is the family income of the foster family that is considered to determine their total contribution to paying day care expenses, but foster families are not eligible under the Taxation Act as opposed to a family called "standard" and therefore they are not entitled to reimbursement for support to children.

The FFARIQ team has already begun to make representations to the relevant ministries to amend this Act. We know it's a long-term project, but we hope to bring you some good news soon.

Another big topic that will be relevant in the coming months is the preparation of negotiations for the renewal of your collective agreement. I am currently organizing a major tour in the entire province for next fall to collaborate and discuss with you the issues that concern you and the changes you want the FFARIQ to negotiate for you.

Finally, let me draw your attention to the fact that during the month of August, you will be asked to answer a brief survey about your expectations as a resource of your union and of your regional committees and on the other hand, your expectations

[Continued on p. 2]

L'inform'accueil is published by the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Office 256
Email: info@ffariq.ca
Web site: www.ffariq.ca

Phone number: 418-529-4734
Toll free: 1-866-529-5868
Fax number: 418-529-0456
Fax number toll free: 1-866-388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

EDITORIAL (following)

regarding the irritants of your collective agreement and the desirable modifications for its renewal. This survey is very important because we want your opinion and perceptions about our organization. In order to ensure the utmost confidentiality and anonymity, an external partner has been commissioned to conduct the survey, to compile and analyze the results and to write the final report that I will present to you at the general meeting, which will be held this year in the Laurentides region on October 20th and 21st. Note that by completing and returning this survey, resources will have the chance to win five (5) \$ 100 prizes that will be drawn among the respondents.

I invite you to continue to communicate with us to stay informed. We are here to answer your questions, to support you in your daily concerns with children, but also to represent you during difficulties with the establishment.

Call us and let us be your voice.

I wish you an excellent summer season with your family.



Geneviève Rioux,
FFARIQ's President

Word of the General Director

Hello everyone,

The year 2018 that has just begun was charged with new challenges. Several files are currently under study and some of them are already running to facilitate your resource tasks with users.

As a first step, our representations to the ministry allowed the introduction of 3 new training courses for the 2018-2019 training plan. These new trainings have been planned to allow you to improve your exercise condition. You will find in this journal an article that tells you what's new on this matter.

In order to improve your exercise condition, including those of foster families of proximity, your union has taken steps with the government to reduce the time required to complete the accreditation process for applicants to become a foster care by the establishment. The FFARIQ considers that these evaluation deadlines are a problem in terms of the services that must be provided to users, not to mention the rights that may result from them.

The file concerning the national disagreement is still before the court and new hearings are expected in the coming months. At this point, we are pleased to inform you that we have been successful in our misunderstanding. Indeed, a recent decision of the Arbitration Tribunal in April ruled in favor of the FFARIQ's claims. Unfortunately, the government decided to do a request for judicial review to revoke the decision. It is therefore a case to follow.

As we told you in the Inform'Accueil of last January, representations to the government will begin with some ministries for the issue related to the taxation by Revenue Quebec for subsidized child care cost. The FFARIQ wants to prevent resources from paying more taxes on childcare costs than "standard" families.

When it comes to defending your rights when you appear before the Youth Court regarding the application of the YPA, I am pleased to inform you that a third law firm has joined the two first to advise you in such matters, it is the firm Gaggino Lawyers. You will find the coordinates of this firm at the end of this article.



[Suite p. 3]

Note that since April 1st 2018, the minimum compensation for transportation reimbursement has increased from \$ 10.75 to \$ 11.00.

Finally, I would like to inform you that our organization will proceed in September with the development of its strategic planning for the next three years, thus setting out its orientations for the major issues ahead.

To do this, we will need your collaboration through a brief survey that we ask you to complete. The results of this one will be revealed at our Symposium and AGM planned on October 20th and 21st.

On behalf of the employees of the FFARIQ, allow me to wish you a beautiful summer 2018.



François Garon
General Director

*** Contact information for youth law firms:**

Salvatore Avocats

75, Boul. des Châteaux, Office 322
Bainville (Québec) J7B 2A4
Tel: 450-970-2707

Auger, Garnier, Frédéric Avocats

1085, Av. Louis-Saint-Laurent
Québec (Québec) G1R 2W8
Tel: 418-682-8211

Gaggino Avocats

6555, boul. Métropolitain Est, Office 204
Montréal (Québec) H1P 3H3
Tél: 514-360-5776

PFAP

As you are all aware, Youth centers must respect a maximum of six months to complete the accreditation process for applicants to become a foster care. During this accreditation period, they have to offer a service to the user and to disburse all expenses related to the needs of the user. In return, they receive from the Youth center only a small amount equivalent to the fixed costs.

In some regions, we currently find that there is a considerable delay between the date of a family's placement order and the Youth's center accreditation of the applicant. Many of you have questioned us about the fact that Youth center not only exceed the six-month accreditation period, but also do not provide any feedback on the amount of compensation normally received by the foster care during that period of accreditation, because it was only a postulant. Youth centers may even apply a maximum of six months, disregarding the fact that the applicant's accreditation process is completed, and that the applicant is ready to sign the specific agreement. The FFARIQ strongly believes that there is a real injury to these foster care as they are forced to offer a service to the user, to pay special fees to meet their needs all without being paid or reimbursed.

We hereby inform you that the FFARIQ disagrees with the Youth center. First, the accreditation process must begin 48 hours after the arrival of the user and end when the applicant has met all the criteria in order to be accredited. Then, in regard to the compensation of the applicant during the accreditation period, the FFARIQ will contest it and ensure that the applicant will receive monetary feedback and will be reimbursed for any other claims relevant to the file. We are currently analyzing the possibility of appealing. Thus, in case you have experienced such a problem, we strongly invite you to contact your regional advisor to report your situation.



Maude Delagrave
Union representative

Orientations, priorities and criteria concerning continuous training for the year 2018-2019

As provided by the Group Agreement, the mandate of the National committee on concerted action and agreement monitoring includes defining the national orientations and priorities concerning continuous training and professional development as well as determining the general criteria of distribution and use of the allocated funds. For the year 2018-2019, we inform you that training priorities agreed by the parties are as follows:



Orientation	Type de formation
1	Standard First Aid and CPR
2	Form for the determination and classification of support and assistance services
3	Frame of Reference IR-FTR
4	Looking After Children (LAC) Approach
5	Attachment Disorders
6	The Development of the Child
7	ITCA or OMEGA
8	Drugs and Addictions
9	ADD
10	Hygiene and food safety (MAPAQ)
11	Training related to the management of emotions in children
12	Training related to the management of opposition behaviors
13	Training related to the management of anxiety in children
14	Information-training meeting between the institution and its resources

We remind you at the same time that following the Group Agreement, it is your responsibility to the continuous training activities implemented by the Local committee on continuing training and professional development of your region in order to maintain an adequate level of competency.

This year, three new trainings, the orientations 11 to 13, have been added at the request of the FFARIQ. The Ministry of Health and Social Services has added two formations to last year's list, orientations 10 and 14.



Olivier Auchu
Union representative and lawyer

Demystify the utility of RL-29 Slip

Every winter, the resources receive from the institution a RL-29 Slip which details the remuneration that was received by the resource during the previous fiscal year.

You have to keep the RL-29 Slip and give it to your accountant when you make your Income Tax Return. Indeed, your accountant will need it in order to complete the LM-53 Form.

The LM-53 Form will determine the amount of insurable earnings used to determine your premium payable under the *Quebec Parental Insurance Plan* (QPIP) and the amount of pensionable earnings used to determine your contribution to the *Quebec Pension Plan* (QPP).

When the LM-53 Form is completed, your accountant will carry the line « Amount of insurable earnings (QPIP) and pensionable earnings (QPP) » to the line 40 of the Schedule L of your Income Tax Return.

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS

Q: Are the amounts on the RL-29 Slip taxable?

A: The net remuneration of your RL-29 Slip was already subject to a fiscal adjustment, if necessary, and that, according to article 3-3.11 of the group agreement. Thus, the net remuneration will not be added to the incomes of your Income Tax Return. The net remuneration is rather used to determine your premium under QPIP and your contribution under QPP for the following year.

Q: Do each person responsible of the resource receive a RL-29 Slip?

A: No. A sole RL-29 Slip is sent to both responsible of the resource. However, if there are two persons in charge to the specific agreement, you can decide to separate the net remuneration between each of your LM-53 Form. At the end, we invite you to consult an accountant in order to understand the fiscal consequences of such decision.

Please feel free to contact your union representative should you have any other question..

New employee in FFARIQ's team



We are pleased to welcome Mrs. Isabelle Lamontagne as a member of our team. Graduated of the Collège Bart in office technology, Mrs. Lamontagne has acquired over the past ten (10) years various work experiences similar to the duties she will perform in our organization.

We welcome her to the team.



DBBeauchemin

**Daphné
Blanchard-Beauchemin**
Lawyer, Gaggino Lawyers

FFARIQ Scholarship!



On May 3rd, in a warm and cordial atmosphere, the FFARIQ Scholarship was awarded by Mrs. Geneviève Rioux, President of the FFARIQ, to Mrs. Roxanne Couture-Dubé, Master student in psychoeducation at Laval University, winner of the 2018 contest! The award was presented at FFARIQ's business location, in the presence of Claudine Parent, Director of the JEFAR Research Center and Rachel Lépine, Partnership Coordinator. Mr. François Garon, General Director of the FFARIQ and Ms. Ghislaine Pelletier-Robitaille, Administrator, have also attended the award ceremony.

The Federation offers a scholarship to undergraduate and graduate students as well as those enrolled in the Ph.D. program in psychology (D.Psy) at Laval University who wish to carry out a research project or an internship with essay connected with our concerns. Applications are evaluated according to their relevance and the quality of the submitted project. A scientific committee made up of members of the Research Center and FFARIQ, who coordinate to evaluate the applications received to obtain this scholarship.



This year, the research project entitled *“Does young people with mental health disorders sanctioned by a deferred placement and supervision order are well supported to withdrawal crimes?”*, retained the committee's interest. The members felt that the subject was well targeted, original and relevant, particularly for the foster families who welcome them.

During her years of study, Roxanne has developed an interest in research and wishes to pursue doctoral studies. This scholarship will enable her, among other things, to take part in various events such as Laval University Education Research Day and to share the results of her research project with other participants as passionate as her by the development of knowledge on the needs of vulnerable people. She presents you today her research project.

Does young people with mental health disorders sanctioned by a deferred placement and supervision order are well supported to withdrawal crimes?

By Roxanne Couture Dubé

OBJECTIVES OF THE STUDY

The objectives of my research project are: a) to identify, in the scientific literature, the specific characteristics and needs of teenagers with mental health problems who are active in a serious and persistent delinquency trajectory; and b) compare these characteristics and needs to Quebec teenagers sanctioned by a deferred placement order who present this double problem. I would also like to analyze the interventions provided to these teenagers as part of this order. This study project is conducted under the direction of Mrs. Isabelle F.-Dufour, professor in psychoeducation at Laval University.

DELINQUENCY: A BRIEF PORTRAIT OF THE QUEBEC SITUATION

As we know, for several years, that many teenagers adopt deviant behaviors (Le Blanc and Morizot, 2003, Cloutier and Drapeau, 2008), those are not all for the same reason. In fact, according to theoretical models based on life courses, there are etiologies and developmental trajectories that are distinctive of delinquent behavior (Moffitt 1993,

LeBlanc and Morizot 2003, Public Safety Canada 2012). There is, however, a consensus associating so-called serious and persistent delinquency with the precocity, the frequency, the severity, the diversity, the stability and the intensification of the crimes committed. Although youths taking such a criminal trajectory represent only 13% of the delinquent population (Public Safety Canada, 2012), they are responsible for a much higher number of crimes committed (F.-Dufour, Alain, Marcotte and Villeneuve, 2015). In Quebec, in 2015, young people aged 12 to 18 accounted for 8% of the population while they held for 12.5% of suspected Criminal Code offenders (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016). In addition, according to the United States Department of Justice (1998), it is estimated that chronic offenders at an early stage are responsible for more than half of the crimes committed by minors.

Teenagers who commit in a “criminal career” are more likely to be addicted to psychotropic substances, mental health problems and academic difficulties than non-offenders (U.S. Department of Justice, 1998). In Quebec, researchers such as Nadeau (2009) who studies the link between teenager delinquency, child abuse and mental disorders, estimates that 45% of users over the age of 10 in the Quebec City-Youth Center University Institute present a diagnosis of mental health disorders. This rate would reach more than half (60%) of youth in rehabilitation centers and group homes. Of these, 40% have attention deficit hyperactivity disorder (ADHD), 20% oppositional defiant disorder, 15% conduct disorder, 8% attachment disorder, and 8 % an anxiety disorder (Nadeau, 2009). According to the results of a recent meta-analysis, it is estimated that teenager’s offenders with mental health conditions have a recurrence rate of 18% higher than teenagers who do not. These results indicate that it is essential to consider the issue of mental health in discontinuation interventions.

Another Quebec study examining the path of young people in the youth criminal justice system found a high prevalence of users who received services under the Youth Protection Act (YPA) (Lafortune et al. Royer, 2015). In fact, nearly half (41%) of youths convicted of an offense between January 1st, 2005 and December 31st, 2010 were the subject of a report selected under the YPA. This statistic is even more worrying since the delinquent activity of these young people tends to start earlier and to last longer, and to be more serious, frequent and versatile. Also, this study found that, at the stage of implementation of measures, 68% of young people were oriented to a foster family or youth center (Lafortune and Royer, 2015). These results support the findings of the Nadeau study (2009) and show once again the existence of close links between abuse, mental health disorders and delinquency. However, it is not known to what extent these issues are adequately addressed, simultaneously, or alternately when a teenager is subjected to a deferred placement and supervision order.

DEFERRED PLACEMENT AND SUPERVISION ORDER

For a maximum of six months, the deferred placement and supervision order is an alternative sanction to the detention that emerged in April 2003 when the *Youth Criminal Justice Act* was passed (YCJA). The deferred placement and supervision order, which is fully discharged in the community, has strict conditions to respect, or otherwise, the young people may be placed under guard for the rest of his sentence (F.-Dufour, Alain, Marcotte and Villeneuve, 2015). The subjection to this sentence allows young offenders “to maintain the many social identities constituting their nascent personal identity, which is intimately linked to the process of discontinuing crime” (F.-Dufour, Alain, Marcotte and Villeneuve, 2015, 147). The results of a study looking at the rate of discontinuation of Quebec’s young offenders who completed a deferred placement and supervision order between 2003 and 2012 suggest that this sentence is not adapted to the needs of teenagers who are committed in a serious and persistent crime trajectory (F.- Dufour, Villeneuve and Lafortune, 2017). However, no study seems to be interested in the specificities of young people diagnosed with mental health disorders sanctioned by a deferred placement and supervision order.

THE BENEFITS OF OUR STUDY PROJECT

As part of this study project, in addition to the review of scientific literature, the analysis of about 20 files from a secondary data bank on the reintegration and recidivism of a group of Quebec teenagers should illustrate the characteristics of the links between mental disorders and engagement in a serious delinquency and persistence trajectory. We hope that the knowledge gained from this study will raise the awareness of the youth criminal justice system to the specific needs of young offenders with mental health problems and raise promising avenues of intervention involving the family, the victims, the community, the foster family and the advocates working in the establishment. We also hope that our study will better meet the specific needs of these young people. The project started during the month of September 2017 and should be completed in the summer of 2018.

TO KNOW MORE:

roxanne.couture-dube.1@ulaval.ca

PETALES Québec

Behavioral difficulties, conduct disorder...



We speak of behavioral disorders, when non-socialized action comes first as a mode of expression in the relationship.

These disorders represent a socially inadequate attempt to express themselves. They show a psychic pain that can't be called or even sometimes thought of. Verbalization may support the troubles or even take a predominant place, but its value is disrupted.

Behavioral disorders involve interactive processes that jeopardize the child (the teenager), the environment, the operating rules of society in a given time and culture.

They lead to consequences ranging from a simple embarrassment to a danger for themselves and for others. At the same time, they must be decoded as manifestations of the child's (teenager) difficulties to ensure his value and self-esteem.

Excerpt from the document: Behavioral disorders of children and teenagers. Writers: JP Visier, M Maury and P Bizouard – Proofreading: C Aussilloux – Proofreading 2008: JP Raynaud

This excerpt from the text makes us think of our interpretation of adverse behaviors of young people often in opposition and provocation. Their inappropriate behaviors and the power relationship with the adult often result in a disorganized child. In a crisis situation, it isn't rare that we lose all our faculties in the urgency of trying to calm the child in fury putting at risk our security and his.

The impact on a day to day basis to our families can become major. Within the limits of security, it is sometimes necessary to remove the child becoming uncontrollable and unpredictable. They seem to us as an enigma, because we have the impression that our methods of discipline and education lead nowhere. Yet, we know we have the skills and educational values based on respect and collaboration.

Children with significant attachment issues and those with the diagnosis of Attachment Disorders had a childhood unfavorable to build a secure bond of attachment. In terms of cognitive, emotional and social development, they present vulnerabilities that can be alienating to behavioral.

If we remember the theory of attachment, it has been said that it is the child who activates the movement of the attachment as soon as he feels discomfort, a threat generating anxiety. From this primitive and biological instinct, he alerts his figure of attachment in various forms of behavior adapted to his age and his ability to show his need for appeasement.

The adequate response of the attachment figure ensures this desired appeasement and also reflects its skills to demonstrate its need for security. The child builds on a secure foundation that allows him to develop self-esteem and acquire the cognitive, emotional and social skills which are essential to adopt appropriate socialized behaviors.

The behavior is therefore a manifestation, an alert directed towards the figure of attachment. A signal and a language which the sensitivity of the figure of attachment can decode to nurture the bond of attachment.

We could see the behavior as a signal. A signal that includes different modes of expression specific to the child according to his temperament, his attachment profile and his cognitive, emotional and social skills. There is a purpose to these emotions. There is an element or triggers that activate the signal.

This signal also has a very specific language. The components of youths with attachment issues or attachment disorders may include:

- the feeling of omnipresent abandonment;
- the characteristics of insecure attachment patterns either ambivalent / anxious, avoiding or disorganized;
- a child with the diagnosis of attachment disorder with associated diagnoses;
- cognitive, emotional and social deficits due to building up the attachment bond under risky conditions;



- unresolved trauma in early childhood;
- the temperament.

We can rightly feel that we are in a clinical impasse. We are exhausted in reacting to the detriment of acting for a better life. How do we adequately respond to all these confronting actions?

Unfortunately, there is no miracle recipe or magic wand. It is a little bit of the slow method to take the time to really observe their behaviors, to perceive the signals, to decode the intention and the underlying emotion, to understand their behavioral language. These young people, regardless of their age, try very hard to alert their figure of attachment to get relief from the intense anxiety often felt in the emergency.

Our tools available are to develop a greater sensitivity to behavioral signals, refine our sense of observation and deduction to make links with the data collected. It is also our knowledge of these young people about their attachment history, their developmental path, their cognitive, emotional and social skills along with their deficits and to have access to their diagnosis.

More equipped, we will be able to play our role of substitute attachment figure with more confidence knowing thus the value of the behaviors

like an activation of the attachment initiated by the young people when they feel in danger and in need of appeasement.

In activation of the vulnerable attachment, these young people feel and sense the danger through the filter of their developmental weaknesses. In these states of anxiety, they are also hypersensitive and hyper-responsive.

Clearly, we, as substitute parents, can't assume our role as a secure attachment figure without the help of professionals and family caseworker who are specialised in attachment disorders. They are often multi-traumatic children in need of both medical and psychological care. It is a set of concerted interventions between substitute parents, field workers and professionals that will ensure the success of helping in the goodwill of these young people presenting serious stakes of attachment or attachment disorders despite of their various difficulties to reach their autonomy as far as possible.

Danielle Marchand
PETALES Québec

OUR SPONSORS

On presentation of the FFARIQ privilege card, these merchants agreed to give discounts to the members of the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec. **We thank them very much!**

Please note that this card must be used specifically by the foster family.

The Federation is not responsible for the inconveniences that could occur regarding our sponsors.



IRIS

Your IRIS benefits include: Instant rebate of \$150 for a pair of prescription glasses or prescription sunglasses (\$250 min.) – \$25 to replace unifocal lenses (\$250 min.) - \$50 to replace progressive lenses (\$250 min.) – \$50 for the purchase of contact lenses - \$50 for non-prescription sunglasses worth \$100 or more – \$25 for the purchase of 3 or more bottles of Omega Eye product (240 format) – \$10 against the purchase of glasses for blue light filtration – \$250 for a laser vision correction at the IRIS Ophthalmology Clinic in Laval. Offers can't be matched, are not applicable to safety glasses and do not apply to contact lenses service contracts or professional services. – AIR MILES reward on all purchases – IRIS unconditional guarantee – Interest free financing – To take advantage of those benefit, you must register on www.iris.ca/avantages * Offer valid for all members of your family.

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

AMEUBLEMENT TANGUAY

Discount of \$50 with purchase of \$500 or more. Also valid at Maurice Tanguay and Liquida-Meubles until December 31st, 2018. This offer is valid at any time in all departments. It can't be applied on previous purchases and can't be combined with taxes discount promotion. This discount will be applied before taxes. Only one discount per client. PTR : 441869. Delivery throughout the province of Quebec. Visit www.tanguay.ca



FRIMOUSSE

Jeux et jouets pour toute la famille

FRIMOUSSE

10% off in store. This discount is valid on merchandise at regular price and is not combinable with any other promotion or merchandise on sale. The discount is valid only for foster families. The responsible for purchases must present their FFARIQ privilege card as well as a piece of identification. This discount is only valid in the **FRIMOUSSE** store. Visit www.frimousse.ca to find our address.



MODE CHOC

10% on the price of clothing in store. This discount is valid on merchandise at regular price only and is not combinable with any other promotion or merchandise on sale. The discount is valid for children of foster families only. The discount also excludes decorative accessories. Bedding, washcloths and towels are allowed. The foster family responsible for purchases must present their FFARIQ privilege card. Visit www.modechoc.ca to find a store.



ORDI VERT DÉPÔT

30% off on all ordivert refurbished computers or in-store services. This discount is valid on merchandise at regular price only and is not combinable with any other promotion or merchandise on sale. The discount is valid only for foster families. The responsible for purchases must present their FFARIQ privilege card. This rebate is only valid at **ORDI VERT DÉPÔT** store. Visit www.ordivert.ca to find a store.



AU PAYS DES MERVEILLES ATTRACTION PARK

\$2 discount on the regular admission price (adult or child of 2 years and over). Please note that the amusement park is open from June to September. Visit <https://www.paysmerveilles.com/en/>



YELLOW

10% on the regular price of all in store. This discount does not apply for a promotion. Visit www.yellow.ca to find a store. Offer valid for all members of your family. **Reference number: 5033**



RABAIS CAMPUS

Take advantage of incredible savings on subscriptions to the best magazines and newspapers. You can get up to 90% off on the newsstand costs. These savings are guaranteed as being the lowest on the market. You can consult our brochure by visiting www.rabaiscampus.com



PARC DE L'ÎLE MELVILLE

10% of the regular admission price. Visit <http://www.ilemelville.com>.

HANGAR-29

HANGAR-29

We pay both taxes on the merchandise's regular price. The discount is not valid on the merchandise already on sale. Visit www.hangar-29.ca to find a store



LA VALLÉE SECRÈTE

10% on the regular admission price for adults and children. Visit www.valleesecrete.com for more information about the activities.



BIOPARC, LE PARC ANIMALIER

15% of the regular admission price. Visit www.bioparc.ca



CENTRE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC

15% on the regular price of an individual or family entrance. Visit www.biodiversite.net for more information on the activities.



ÉNERGIE CARDIO

\$80 off the annual subscription (\$33.32 per month) in all centers across Quebec. Upon presentation of the registration letter and the FFARIQ privilege card. This rate is also applicable to spouses and to people aged 16 years and over residing at the same address. www.energie-cardio.com



NAUTILUS PLUS

Enjoy an annual Boomerang network access subscription at \$ 22.11 + taxes every two weeks. A saving of \$ 75 plus a rebate of \$ 1.20 for each visit! Upon presentation of the registration certificate and the FFARIQ privilege card. Contact us to obtain the registration certificate. www.nautilusplus.com

The Regions

THE REGIONAL COMMITTEES

Info

03 04
07 06b
08
11 09
13

QUÉBEC (03)

Dear resources,

The beautiful season of the holidays is starting soon, the regional committee of Quebec takes advantage of this journal to wish you all a beautiful summer filled with sun and good time with family! From our side, the planning of our luncheon is ready and we announce that this year again we will make 3 draws for the participation to the Symposium and AGM 2018 which will take place in the Laurentides region next October. The draws will be done during our first lunch-and-learn meeting on September 28th. Prices include 1 night for two people at the Hotel Le Chantecler, dinner, supper along with the evening comedy show and the Sunday breakfast. A letter containing all the details will be sent to you in July.

Everything is going well in the region, despite the developments and the requirements of the ministry. I continue more than ever to visit all the new members of the Quebec City, Portneuf and Charlevoix sectors, escorted by our Vice-President, Mrs. Johanne Bouffard. It's always a pleasure to meet you! We receive many phone calls to which we hasten to answer and I regularly accompany you during your revisions meetings.

During our ARA that took place on June 7th, we presented the election report and here are the elected representatives: Mrs. Francine Boutin as Treasurer (4 years), Mrs. Johanne Bouffard as Vice-

President (4 years), Mrs. Patricia Anctil as Secretary (2 years) and she will continue as Director for the Portneuf region and Mrs. Manon Dufour as Director for the Charlevoix region.

For families who are not yet part of our private Facebook group, you can register at any time by sending a request to Francine Boutin (fboutin@ffariq.ca). This group is very active, and we receive a lot of questions as well as situation sharing which is often beneficial for our members living the same circumstances.

To conclude, I would like to remind you that the trainings that will be offered soon are there to help you in your daily life and in your support for children. A calendar will be released shortly so that you can plan your schedule the interesting and rewarding courses.

Looking forward to seeing you, talking to you or meeting you soon!



Christiane Robitaille

Christiane Robitaille
Administrator and President
418-842-0768
crobaille@ffariq.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Hello to you dear resources,

During the month of May, we began a regional tour that focused on the amendment to Bill 99 of the YPA, all presented by our union representative, Mrs. Maude Delagrave. Many of you have participated and we are always very happy to meet you.

As for our annual regional assembly (ARA) which took place on June 6th, it went very well. We re-invited last year's speaker, Mrs. Hélène Allaire, and we chose a topic that was more focused on us, resources, rather than issues related to children. The conference was titled:

GROWING A RESOURCE'S SELF-ESTIME – the ability to cope with different situations on a day-to-day basis as a resource person or intermediate resource.

Regarding the elections, it is with joy that I announce that Mr. Jean-François Rioux for the Vice-President position as well as Mrs. Christiane Houle for the Secretary position were re-elected by acclamation for another four years term. Congratulations to you both!

I conclude by wishing you all a very nice summer. See you again in September for another regional tour. Spend quality time with your little ones and thank you all for your trust!

Here are some activities to do in our region during the summer holidays:

Centre de la Biodiversité (www.biodiversite.net)

1800 Avenue des Jasmins, Bécancour, 819-222-5665

Zoo de St-Édouard (www.zoostedouard.com)

381 Rang des Chutes, Saint-Édouard-de-Maskinongé, 819-268-5150

La Cité de l'énergie (<https://www.citedelenergie.com/>)

1000 Avenue Melville, Shawinigan, 819-536-8516

Le Village québécois d'antan (<http://villagequebecois.com/>)

1425, rue Montplaisir, Drummondville, 1-877-710-0267

Boréal (<http://www.borealis3r.ca>)

200 Avenue des Draveurs, Trois-Rivières, 819-372-4633



Sylvain Bilodeau

Sylvain Bilodeau

Administrator and President

819-696-8592

sbilodeau@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

Hello everyone! It's so nice to have the chance, once again, to write to you.

Our president, Mrs. Geneviève Rioux, and the entire FFARIQ team worked very hard to improve relations within the institutions and the ministry to make things happen. Major milestones have been completed and other projects are underway.

As you probably know, the positions of Vice-President and Secretary were on election this year. I am pleased to announce that Mr. Ross Wilson for the Vice-President position and Mrs. Darlene Oliver for the Secretary position have been elected by acclamation. We welcome Mrs. Oliver to our committee! I also take the time to thank the excellent Secretary work of Mrs. Brenda Gortler. She will fully return to her initial position as Treasurer.

Unfortunately, things are getting harder at Batshaw, but we have a good committee in place that works with your union representative and lawyer, Mrs. Daphne Blanchard. Rest assured that we are always available to help our members who need it.

Another point I would like to emphasise is the private Facebook group in our region. We have the lowest participation rate. I want to remind you that this group is private and bilingual as you requested. Do not hesitate to join us. Moreover, in the coming months, Mr. Sylvain Bilodeau and I will answer your questions or give you information about your collective agreement and the ease of use to our services so that you feel satisfied with our union which is also undeniably yours.

It is important that you inform us of any problems with the establishment before things get out of hand. We must act upstream.

To conclude, we will organize activities soon and we invite you all to participate. After all, we are a big family of resources sharing the same interest. It takes extraordinary people to do what we do and never forget that I am proud of your investment in time and love for the well-being of children.

Have a wonderful summer.



Claudette Gauthier

Claudette Gauthier

Administrator and President

450-659-4491

cgauthier@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Summer has finally arrived in the Outaouais region.

In the fall of 2017, a partnership meeting was held, and we reached the planned training target.

During the past 8 months, several meetings have been held with new families. Moreover, the sugar shack activity was a remarkable success. We shall do so again next year!

During the month of May, we have organized two movie nights. We took the opportunity to answer questions and provide additional information to the families present.

We count on your presence to the meetings in your area. You have questions, worries or just curiosity? Do not wait for your arms and heads to be full. We are here for you, we are your voice!

Regarding our communications, it will be important to provide us with a valid email address since in the future, we will send more information this way.

In conclusion, the elections are over, and we announce that Mrs. Carolle Desjardins for the Vice-President position and Mrs. Josée Dorion for the Director position have been elected by acclamation.



Donatienne Dubé
Administrator and President
819-210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Dear foster family from our part of the country,

Finally, the summer is at the tip of our nose and I hope it will be for at least 3 months. I want to take this opportunity to look back on what the regional committee and I did.

First, everything started in the fall of 2012 when I joined the regional committee as director and moderator of meetings with members where the rooms were almost filled by you. Two years later, our President at the time, Mrs. Lucille Rouillard, had to leave the committee to go back to school and asked me not to say "begged me" to take her place. I became interim President and Administrator. Subsequently, in the elections of 2015, these positions became vacant and no one accepted the challenge. As a result, I was asked to continue as President and Administrator. Since then, I am still elected until 2020.

As for work, there is so shortage, there have been ups and downs and it is perfectly normal. In the Inform'Accueil published in June 2017, I wrote a little article that explained humorously what is the FFARIQ of our region. You can always remember this short text, because it is about you.

I want you to be convinced that your committee continues to represent you in Quebec City at the Youth Center and that it is still active despite of the current situation.

Since the beginning, we have been touring by sector like Val-D'Or, Amos, Rouyn-Noranda, La Sarre and Témiscamingue, including the

majority of our six Amerindian sectors. We are not done yet, because of your President's serious illness, but rest assured that we continue despite of all odds.

We know that there are some people in our region who are not completely satisfied, but for us to change things, you need to communicate directly with us either in writing, by phone, on Facebook or by your presence when we tour in your sector. You must know that our way of doing things has not changed since I joined the regional committee in 2012 and that we are present and attentive to your needs. In our region, we are many members, but few in action. We respect that, but the results are what members give to their committee in order to act. Trust me, this committee won't give up on you and we will continue.

The future will be what members will decide. I wish you a convivial, warm summer and be safe during your vacation. We will still be there in the fall and even during the holidays to meet the members who need it.

I want to take this occasion to thank Mrs. Jacqueline Lesage, who is leaving us, after 24 years of involvement with our regional committee. Thank you, dear Jacqueline, for your loyal services.

Finally, I invite you to come and meet with us in your respective sectors when we come to see you.

Hope to see you,



René Lévesque
Administrator and President
819-333-9370
rlevesque@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

Dear resources,

Finally, the summer season is upon us. This will be an opportunity to have a great time and wonderful family memories with the children you are welcoming. These moments are precious for our little ones and I thank you for the loving care you give them.

As you have seen recently, the Côte-Nord youth centers are in intensive recruitment of foster families. Our young people need us and if you want to foster one more, I invite you to contact the establishment.

In addition, we gave training on the classification and the frame of reference during the month of March. Nevertheless, we note that the participation rate is almost zero. We are working very hard to set up these trainings for you. It is imperative to follow these to be aware of this work and to be able to offer a good service. It is important for you to understand that the ministry is providing us with a budget so that we can give these trainings. If we do not use it, what do you think they will do with it? Take the time to look at the choices offered this year, we have ensured that you have access to some very interesting new trainings which deal, among other things, with the management of children's emotions, opposition behaviors and anxiety.

Also, I take this opportunity to thank Mrs. Sonia Ricard who left the Secretary position. We are grateful for the work and services she has provided to members. Following this departure, we are pleased to welcome Mr. Maxime Savard as Treasurer and Mrs. Annie Bernatchez as Secretary. Welcome to the team!

Finally, I want to say that I will be available for you all summer. For any question, do not hesitate to call us. Regarding the private Facebook group of our region, we invite families who are not yet registered to search on Facebook Mélanie Gagnon ffariq, and it is with pleasure that we will add you to the group.

Have a nice summer everyone!



Mélanie Gagnon
Administrator and President
418-587-2296
mgagnon@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

Hello all the members of Gaspésie / Les Îles de la Madeleine,

Last year and until recently, it was a difficult time for me because I had some health problems. I could not get involved with you as I would have liked. Summer is fast approaching and I hope you will take advantage of it to fill up with vitamin C, just like me.

As you can see, the FFARIQ has remained very active with its members. Several hot cases are in court and are promising for you Family-type resources.

Training will be available soon and we are working with the CISSS to provide training on "ATTACHMENT DISORDER". A problem that affects the majority of young people we receive.

Several resources are not yet listed in our email list. Here in Gaspésie/ Les Îles, the participation rate is only 33.1%, or 40 out of 121 resources. Remember that soon, many communications will be done this way. You can contact your regional committee or the FFARIQ at any time to add your email address to this list.

We also have a private Facebook group exclusive to members of our region. It is a very useful tool for all your questions or comments and it is confidential so do not hesitate to use it.

If you know a resource that would like to get involved in your regional committee, just contact me, it will be a pleasure for me to explain the operation, and especially to welcome you among our team.

Know that no matter the summer period, I remain available as well as all the members of your regional committee.

Spend a summer filled with activities and beautiful trips with all your children.

Yours truly,



Gaëtan Lussier
Administrator and President
418-752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

I begin by greeting you and thanking those who participated to our activities this year. I especially thank my colleagues Mrs. Annie Blouin and Mr. Pierre Thibodeau, without whom nothing would be possible because we are a very small committee. I take the opportunity to invite you to join us, there are vacancies waiting for your involvement.

The Laval committee is always ready as usual to offer you good services, informations, support or activities. However, we would like you to respond a little more to our invitations. Either training or activities, they are made expressly for you and with great enthusiasm. It would be nice if you participated. Do not hesitate to call us or your union representative, Mrs. Maude Delagrave. If you have any dissatisfaction or questions about your service delivery, we are here for you. Join the private Facebook group, it can only enrich you.

Several trainings, besides those who are mandatory, were chosen for you again this year and we hope that they will really please you. We also think of organizing an activity exceptionally for you this summer. You will receive the invitation during the month of July.

Altogether, last year has passed without much excitement and that's good. It is not necessary to be always in turmoil. Let's hope that the future is just as peaceful and lets continue to be very supportive to the FFARIQ.



Vaunette Durandisse
Administrator and President
450-663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LAURENTIDES (15)

We thank all the foster families who respond to the invitations to which your regional committee invited you. It is not always possible to be present and we are very aware of that. Availability is not the same for everyone. The important thing is that the information given is also transmitted to other families you know. You deserve this little moment of break and sharing between you.

We want to remind you that the FFARIQ's Symposium and AGM 2018 will be held in the Laurentides region. Let's be proud of our beautiful region. We look forward to your presence at this event. You will receive more information by the end of this summer.

Following the postal elections, I officially announce that it was Mrs. Louise Fleurent who was elected as Treasurer. Therefore, I

will take over as President of the regional committee and I wish to thank Mrs. Lise Plouffe for her good work over the years.

Finally, we are pleased to welcome Mrs. Maude Delagrave, who is now our new union representative. She attended our annual regional meeting to provide information on Bill 99 and guardianship.

Welcome to our region Maude.



Ghislaine Pelletier-Robitaille
Administrator and President
450-229-2778
gpelletier@ffariq.ca